
Santé Canada Rapport financier trimestriel pour le trimestre terminé le 30 juin 2026



Santé Canada est le ministère fédéral responsable d'aider les Canadiennes et les Canadiens à maintenir et à améliorer leur état de santé. Santé Canada s'est engagé à améliorer la vie de tous les Canadiens et à faire du Canada l'un des pays où les gens sont le plus en santé au monde, comme en témoignent la longévité, les habitudes de vie et l'utilisation efficace du système public de soins de santé.

Also available in English under the title: *Health Canada Quarterly Financial Report for the quarter ended June 30, 2026*

Pour obtenir plus d'information, veuillez communiquer avec :

Santé Canada

Sans frais : 1-866-225-0709

ATS : 1-800-465-7735

© Sa Majesté le Roi du Chef du Canada, représenté par la ministre de la Santé, 2026

Date de publication : août 2026

À moins d'avis contraire, vous pouvez reproduire le contenu de cette publication ou ce produit en totalité ou en partie à des fins non commerciales, dans tout format, sans frais ni autre permission. Les reproductions ou distributions commerciales sont interdites sans obtenir la permission écrite de l'administrateur du droit d'auteur de Santé Canada. Pour obtenir une permission de reproduire du contenu appartenant au gouvernement du Canada pour des fins commerciales, veuillez consulter : www.canada.ca/fr/sante-canada/organisation/contactez-nous/demande-affranchissement-droit-auteur.html

Cat. : H12-46F-PDF

ISSN : 3111-3877

Pub. : 260292

Introduction

- [Introduction](#)
- [Méthode de présentation du rapport](#)
- [Faits saillants des résultats financiers trimestriels et cumulatifs](#)
- [Risques et incertitudes](#)
- [Changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes](#)
- [État des autorisations \(non audité\)](#)
- [Dépenses ministérielles budgétaires par article courant \(non audité\)](#)

Introduction

Santé Canada est le ministère fédéral responsable d'aider les Canadiennes et les Canadiens à maintenir et à améliorer leur état de santé. Fidèles à l'engagement du Ministère de faire du Canada l'un des pays où les gens sont le plus en santé au monde, comme en témoigne la longévité, les habitudes de vie et l'utilisation efficace du système public de soins de santé, ses principales responsabilités sont celles d'un organisme de réglementation, d'un fournisseur de services, d'un catalyseur pour l'innovation, d'un bailleur de fonds et d'un fournisseur de renseignements. Santé Canada gère la [Loi canadienne sur la santé](#) qui donne corps aux principes nationaux permettant de garantir un système de soins de santé financé par l'État qui est universel et équitable. Un sommaire des programmes de Santé Canada se trouve dans la [Partie II du Budget principal des dépenses](#).

Ce rapport financier trimestriel a été préparé par la direction tel qu'exigé par l'article 65.1 de la [Loi sur la gestion des finances publiques](#), et selon les modalités prescrites par le Conseil du Trésor, et devrait être lu de concert avec le [Budget principal des dépenses](#) et le [Budget supplémentaire des dépenses \(A\)](#).

Le présent rapport trimestriel n'a pas fait l'objet d'une vérification externe ou d'un examen.

Méthode de présentation du rapport

Ce rapport trimestriel a été préparé par la direction en utilisant une comptabilité axée sur les dépenses. L'État des autorisations joint à ce rapport inclut les autorisations de dépenser du Ministère accordées par le Parlement et utilisées par le Ministère, de manière cohérente avec le budget principal des dépenses et les budgets supplémentaires des dépenses pour l'exercice 2026-2027. Ce rapport financier trimestriel a été préparé en utilisant un référentiel à usage particulier conçu pour répondre aux besoins d'information financière à l'égard de l'utilisation des autorisations de dépenser.

Le gouvernement ne peut dépenser sans l'autorisation préalable du Parlement. Les autorisations sont accordées par l'entremise de lois de crédits, sous forme de limites annuelles, ou par l'entremise de lois sous forme de pouvoirs législatifs de dépenser à des fins déterminées.

Le Ministère utilise la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour la préparation de ses états financiers annuels qui font partie du processus de rapport sur les résultats

ministériels. Toutefois, les pouvoirs de dépenser votés par le Parlement demeurent en fonction d'une comptabilité axée sur les dépenses.

Faits saillants des résultats financiers trimestriels et cumulatifs

Le présent rapport financier trimestriel reflète les résultats de la période financière en cours comparativement aux autorisations offertes dans le Budget principal des dépenses et le Budget supplémentaire des dépenses (A) pour l'exercice financier 2026-2027, ainsi que les ajustements budgétaires approuvés par le Conseil du Trésor jusqu'au 30 juin 2026.

Le graphique suivant présente une comparaison des autorisations budgétaires nettes disponibles et des dépenses cumulatives depuis le début de l'exercice pour le premier trimestre des exercices financiers en cours et précédent.

Figure 1. Comparaison des autorisations budgétaires nettes et des dépenses pour le trimestre terminé le 30 juin de l'exercice 2025-2026 et l'exercice 2026-2027 (en millions de dollars)

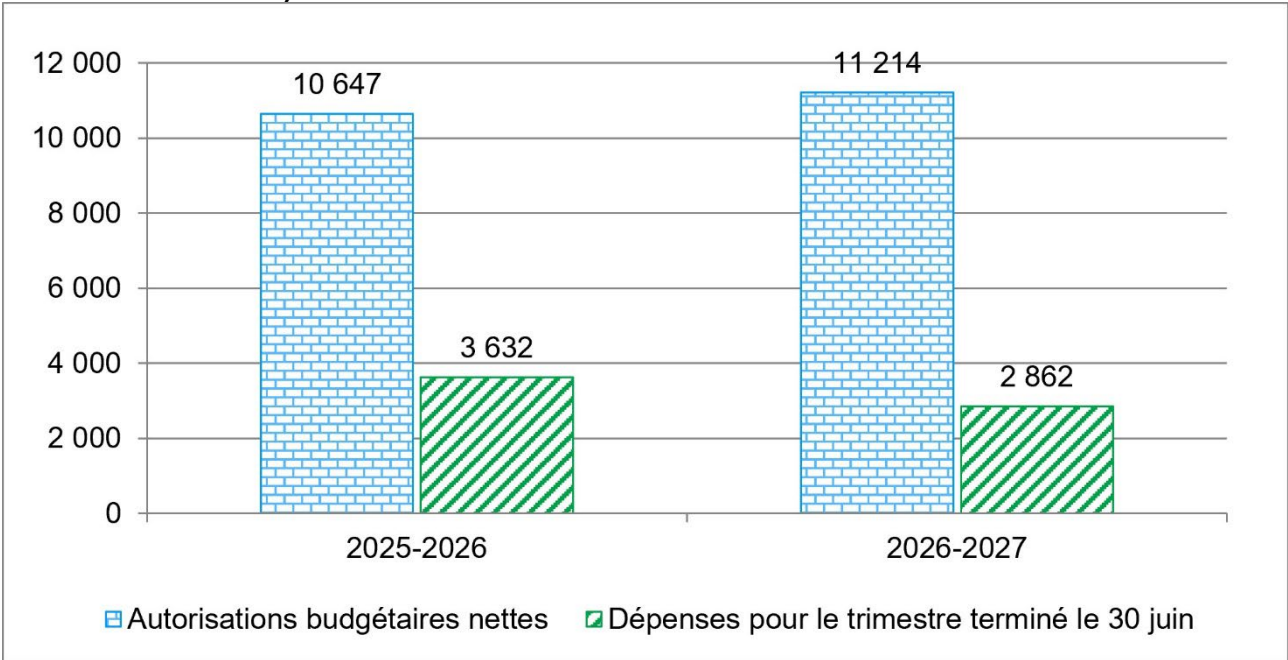


Figure 1 : description textuelle

Diagramme à barre montrant une comparaison des autorisations budgétaires nettes et des dépenses pour le trimestre terminé le 30 juin de l'exercice 2025-2026 et l'exercice 2026-2027 en millions de dollars.

2025-2026 Autorisations budgétaires nettes = 10 647; 2025-2026 Dépenses pour le trimestre terminé le 30 juin = 3 632;

2026-2027 Autorisations budgétaires nettes = 11 214; 2026-2027 Dépenses pour le trimestre terminé le 30 juin = 2 862.

A. Changements significatifs aux autorisations

Le tableau suivant présente une comparaison des autorisations totales disponibles par crédit à la fin du premier trimestre de l'exercice actuel et de l'exercice précédent.

Comparaison des autorisations disponibles pour dépenser au 30 juin de l'exercice 2025-2026 et l'exercice précédent (en millions de dollars)

Autorisations disponibles	2025-2026
Crédit 1 - Dépenses de fonctionnement	4 261
Crédit 5 - Dépenses en capital	32
Crédit 10 - Subventions et contributions	6 003
Crédit législatif	351
Autorisations totales	10 647

Les autorisations disponibles pour dépenser à la fin du premier trimestre de l'exercice 2026-2027 étaient de 11,2 milliards de dollars, comparativement à 10,6 milliards de dollars à la fin du premier trimestre de l'exercice 2025-2026, soit une augmentation nette de 567 millions de dollars, ou de 5 %. Cet écart est principalement attribuable à des augmentations du financement en rapport avec les éléments suivants :

- 449,8 millions de dollars affectés au Régime canadien de soins dentaires (RCSD);
- 219,1 millions de dollars en autorisations législatives pour les paiements aux provinces et aux territoires sous l'article 6 de la Loi sur l'assurance médicaments;
- 23,8 millions de dollars pour construire un système des données de santé de classe mondiale pour les Canadiennes et les Canadiens; et
- 17,4 millions de dollars pour les Fonds pour les dispositifs et les fournitures pour le traitement du diabète.

Ces augmentations d'autorisations sont en partie compensées par les réductions du financement en rapport avec les éléments suivants :

- 72,4 millions de dollars en financement au niveau de référence résultant de l'examen exhaustif des dépenses;
- 21,3 millions de dollars en autorisations législatives pour les versements de la Prestation dentaire canadienne provisoire en vertu de la Loi sur la prestation dentaire;
- 20,8 millions de dollars pour les Fonds d'urgence pour le traitement;
- 17,7 millions de dollars pour l'administration de la Loi sur le cannabis et leurs règlements; et
- 10,0 millions de dollars pour l'Inforoute Santé du Canada.

Les fluctuations dans les autorisations de dépenser disponibles sont surtout marquées dans les articles courants suivants : les paiements de transfert; les services professionnels

et spécialisés; les autres subventions et paiements; le personnel; et l'acquisition de machines et matériel.

B. Changements importants des dépenses cumulatives à ce jour

Le tableau suivant présente une comparaison des dépenses cumulatives à ce jour par crédit à la fin du premier trimestre pour l'exercice en cours et le précédent.

Comparaison des dépenses cumulatives pour le trimestre terminé le 30 juin de l'exercice 2025-2026 et l'exercice 2026-2027 (en millions de dollars)

Dépenses cumulatives	2025-2026	2026-2027	Écart
Crédit 1 - Dépenses de fonctionnement	915	1 311	396
Crédit 5 - Dépenses en capital	-	1	1
Crédit 10 - Subventions et contributions	2 609	1 353	(1 256)
Crédit législatif	108	197	89
Dépenses cumulatives totales	3 632	2 862	(770)

À la fin du premier trimestre de 2026-2027, les dépenses budgétaires totales ont été de 2 862 millions de dollars comparativement à 3 632 millions de dollars déclarés pour la même période en 2025-2026, ce qui représente une diminution de 770 millions de dollars, ou de 21 %.

Les dépenses de fonctionnement nettes cumulées à ce jour ont augmenté de 396 millions de dollars, ou de 43 %, lorsque comparées à celles du premier trimestre de 2025-2026. L'augmentation est attribuable aux facteurs importants suivants :

- Une augmentation de 361,4 millions de dollars en versements de prestations à Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie en lien avec le RCSD à la suite d'augmentation du nombre de Canadiennes et de Canadiens qui accèdent à ce programme; et
- Une augmentation de 37,2 millions de dollars dans les dépenses en personnel principalement attribuable à un écart dans le calendrier du nombre de périodes de paie enregistrées à la fin du premier trimestre par rapport à l'année précédente, et des augmentations salariales annuelles pour la progression par étape et les rajustements en fonction de l'inflation, partiellement compensées par une réduction dans les équivalents à temps plein (ETP) à la suite de l'examen exhaustif des dépenses.

Les dépenses cumulatives à ce jour au titre du crédit 10 – Subventions et contributions ont diminué de 1 256 millions de dollars, ou de 48 %, en raison de plusieurs facteurs compensatoires, notamment la différence dans le moment des paiements aux

bénéficiaires et des changements au montant de financement disponible. Les écarts importants par rapport à l'année précédente sont les suivants :

- Une diminution de 1 240,7 millions de dollars en contributions aux provinces et aux territoires dans le cadre des priorités partagées en matière de santé;
- Une diminution de 14,7 millions de dollars en contributions à l'Agence canadienne des médicaments et des technologies de la santé; et
- Une diminution de 10,7 millions de dollars en contributions pour le Programme d'amélioration de l'accès abordable aux médicaments sur ordonnance.

Les dépenses législatives cumulées à ce jour ont augmenté de 89 millions de dollars, ou de 82 %, passant de 108 millions de dollars en 2025-2026 à 197 millions de dollars en 2026-2027, principalement en raison des facteurs importants et partiellement compensatoires suivants :

- Une augmentation de 105,1 millions de dollars pour les paiements législatifs aux provinces et aux territoires sous l'article 6 de la Loi sur l'assurance médicaments; et
- Une diminution de 21,3 millions de dollars en dépenses législatives liées aux paiements versés aux bénéficiaires et aux paiements anticipés versés à l'Agence du revenu du Canada dans le cadre d'une entente administrative visant à verser les paiements aux bénéficiaires de la Prestation dentaire canadienne provisoire qui a pris fin le 30 juin 2024, conformément à la Loi sur la prestation dentaire.

Risques et incertitudes

Santé Canada évolue dans un environnement complexe et dynamique où de multiples facteurs peuvent affecter sa capacité à obtenir des résultats pour les Canadiennes et les Canadiens. Cela comprend notamment les pénuries de main-d'œuvre dans le secteur de la santé, la disponibilité et l'accessibilité des services de santé, les préjudices liés à la consommation de substances et la crise des drogues illicites, les perturbations de la chaîne d'approvisionnement mondial, la mésinformation et la désinformation, le rythme rapide des changements technologiques ainsi que les répercussions des changements climatiques, dont plusieurs échappent à la seule autorité ou au contrôle direct du Ministère. Naviguer dans cet environnement complexe et dynamique nécessite une collaboration étroite avec les partenaires fédéraux, les gouvernements provinciaux et territoriaux (PT), les organismes autochtones, les intervenants non gouvernementaux, l'industrie et les organismes de réglementation internationaux.

Santé Canada s'efforce de favoriser des systèmes de soins de santé durables, dans le but de garantir que les Canadiennes et les Canadiens aient accès à des soins de santé appropriés et efficaces. Cependant, ces systèmes continuent de faire face à des défis importants liés à la durabilité, à l'accès aux services et à la prestation de services. Bien que la prestation des soins de santé relève principalement des PT, avec un financement administré par le [Transfert canadien en matière de santé](#), le Ministère joue un rôle important dans le soutien apporté aux PT pour faire progresser leurs priorités en matière de soins de santé et de système de santé. Cela inclut le respect de la Loi canadienne sur la santé, la promotion du plan du gouvernement [Travailler ensemble pour améliorer les](#)

[soins de santé pour les Canadiens](#), qui fournit un financement pour soutenir les PT au niveau des priorités communes. De plus, le Ministère a continué à offrir un soutien aux résidents canadiens admissibles afin d'accéder à des services de santé buccodentaire abordables.

Le Ministère travaille également avec des partenaires nationaux et internationaux pour évaluer, gérer et communiquer les risques et avantages pour la santé et la sécurité associés aux produits de santé et de consommation, aux aliments, aux produits chimiques, aux pesticides, aux facteurs environnementaux, aux produits du tabac et de vapotage, au cannabis et aux substances contrôlées. Le fait de répondre au besoin d'un accès accru aux produits de santé, à la crise des drogues illicites, aux perturbations de la chaîne d'approvisionnement mondiale et aux risques émergents pour la santé et l'environnement souligne l'importance de maintenir et d'adapter les cadres réglementaires.

Santé Canada continue de moderniser ses approches réglementaires, de renforcer les partenariats et d'appuyer des initiatives novatrices pour répondre aux risques en ce qui concerne la santé, de manière plus efficace, efficiente et avec une plus grande souplesse, comme l'indique le [Rapport sur la réduction de la paperasse](#). Parallèlement, l'utilisation croissante de l'intelligence artificielle (IA) en science, en analyse des données et dans les environnements réglementaires devrait influencer la manière dont le Ministère effectue la surveillance et la prise de décisions. Cette évolution présente à la fois des possibilités et des considérations pour garantir que les systèmes de réglementation demeurent solides, transparents et alignés avec la [Stratégie en matière d'intelligence artificielle du gouvernement du Canada](#) et les politiques connexes.

Les priorités de Santé Canada restent axées sur l'assurance que les investissements du gouvernement et les cadres réglementaires protègent la santé et l'innocuité des Canadiennes et des Canadiens. Dans cet environnement complexe, le Ministère gère à la fois les risques au niveau de l'organisation et au niveau des programmes associés à l'exécution de son mandat et à la mise en œuvre des engagements, des programmes et des services du gouvernement. Conformément à sa Politique de gestion des risques, le Ministère adopte une approche cohérente à la gestion des risques et maintient un profil de risque organisationnel complet et à jour pour soutenir la prise de décisions informée par le risque.

Santé Canada gère les risques et l'incertitude par l'intermédiaire d'une mobilisation efficace à l'échelle de l'organisation avec des structures de gouvernance souples et fiables ainsi qu'une planification à long terme. Le comité de niveau exécutif sur les finances, les investissements et la transformation recommande une orientation générale pour la gestion et le contrôle financiers et assure l'harmonisation des investissements avec les stratégies ministérielles et les initiatives de transformation.

Changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes

Il n'y a pas eu de changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes au cours du trimestre.

Approuvé par :

Original signé par Shalene Curtis-Micallef

Shalene Curtis-Micallef

Sous-ministre

Ottawa, Canada

Date : le 14 août 2026

Original signé par Ryan Higgs

Ryan Higgs

Sous-ministre adjoint et Dirigeant principal des finances par intérim

Ottawa, Canada

Date : le 11 août 2026

État des autorisations (non audité)

État des autorisations pour l'exercice financier 2026-2027

(en milliers de dollars)

Autorisation	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2027 Note de bas de page1	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 juin 2026	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Crédit 1 - Dépenses de fonctionnement	4 676 987	1 310 917	1 310 917
Crédit 5 - Dépenses en capital	22 983	1 543	1 543
Crédit 10 - Subventions et contributions	5 953 284	1 352 777	1 352 777
(L) Note de bas de page2 Régimes d'avantages sociaux des employés	164 380	39 015	39 015
(L) Traitement et allocation pour automobile des ministres	106	27	27
(L) Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	217	-	-

État des autorisations pour l'exercice financier 2026-2027
(en milliers de dollars)

Autorisation	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2027 Note de bas de page1	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 juin 2026	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
(L) Dépenses des recettes conformément au paragraphe 4.2 de la Loi sur le ministère de la Santé	51 463	-	-
(L) Paiements aux provinces et aux territoires en vertu de l'article 103 de la Loi sur les brevets	24 425	22 840	22 840
(L) Paiements aux provinces et aux territoires sous l'article 6 de la Loi sur l'assurance médicaments	320 066	134 752	134 752
Autorisations totales	11 213 911	2 861 871	2 861 871
Note de bas de page 1 N'inclut que les Autorisations disponibles pour l'exercice et accordées par le Parlement à la fin du trimestre Retour à la référence de la note de bas de page1referrer Note de bas de page 2 (L) - Crédit législatif Retour à la référence de la note de bas de page2referrer			

État des autorisations pour l'exercice financier 2025-2026
(en milliers de dollars)

Autorisation	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2026 Note de bas de page1	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 juin 2025	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Crédit 1 - Dépenses de fonctionnement	4 260 687	914 803	914 803
Crédit 5 - Dépenses en capital	32 094	131	131

État des autorisations pour l'exercice financier 2025-2026
(en milliers de dollars)

Autorisation	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2026 Note de bas de page1	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 juin 2025	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Crédit 10 - Subventions et contributions	6 003 338	2 608 843	2 608 843
(L) Note de bas de page2 Régimes d'avantages sociaux des employés	153 692	38 423	38 423
(L) Traitement et allocation pour automobile des ministres	204	17	17
(L) Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	470	-	-
(L) Dépenses des recettes conformément au paragraphe 4.2 de la Loi sur le ministère de la Santé	51 463	-	-
(L) Paiements aux provinces et aux territoires en vertu de l'article 103 de la Loi sur les brevets	22 940	18 940	18 940
(L) Paiements liés à la Loi sur la prestation dentaire	21 278	21 278	21 278
(L) Paiements aux provinces et aux territoires sous l'article 6 de la Loi sur l'assurance médicaments	100 939	29 653	29 653
Autorisations totales	10 647 105	3 632 088	3 632 088
Note de bas de page 1 N'inclut que les Autorisations disponibles pour l'exercice et accordées par le Parlement à la fin du trimestre Retour à la référence de la note de bas de page1 renvoyer Note de bas de page 2 (L) - Crédit législatif			

État des autorisations pour l'exercice financier 2025-2026
(en milliers de dollars)

Autorisation	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2026 note de bas de page1	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 juin 2025	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
--------------	--	--	--

[Retour à la référence de la note de bas de page2referrer](#)

Dépenses ministérielles budgétaires par article courant (non audité)

Dépenses budgétaires par article courant pour l'exercice financier 2026-2027
(en milliers de dollars)

Article courant	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2027	Dépensées durant le trimestre terminé le 30 juin 2026	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Dépenses :			
Personnel	1 173 846	266 197	266 197
Transport et communications	12 458	1 563	1 563
Information	42 192	2 114	2 114
Services professionnels et spécialisés	408 094	55 001	55 001
Location	23 153	7 110	7 110
Services de réparation et d'entretien	20 989	1 365	1 365
Services publics, fournitures et approvisionnements	22 431	1 835	1 835
Acquisition de terrains, de bâtiments et ouvrages	235	13	13
Acquisition de matériel et d'outillage	23 624	1 804	1 804

Dépenses budgétaires par article courant pour l'exercice financier 2026-2027
(en milliers de dollars)

Article courant	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2027	Dépensées durant le trimestre terminé le 30 juin 2026	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Paielements de transfert	9 726 213	2 597 154	2 597 154
Autres subventions et paiements	13 841	42	42
Dépenses budgétaires brutes totales	11 467 076	2 934 198	2 934 198
Moins les revenus affectés aux dépenses :			
Droits et privilèges	65 021	4 297	4 297
Services de nature non réglementaire	41 786	2 934	2 934
Services de nature réglementaire	140 659	65 096	65 096
Services aux autres ministères gouvernementaux	5 699	-	-
Total des revenus affectés aux dépenses	253 165	72 327	72 327
Dépenses budgétaires nettes totales	11 213 911	2 861 871	2 861 871

Dépenses budgétaires par article courant pour l'exercice financier 2025-2026
(en milliers de dollars)

Article courant	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2026	Dépensées durant le trimestre terminé le 30 juin 2025	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Dépenses :			
Personnel	1 185 380	228 466	228 466
Transport et communications	14 260	1 305	1 305
Information	36 605	987	987
Services professionnels et spécialisés	463 881	58 529	58 529
Location	21 764	5 699	5 699
Services de réparation et d'entretien	30 013	1 121	1 121
Services publics, fournitures et approvisionnements	25 119	756	756
Acquisition de terrains, de bâtiments et ouvrages	1 105	-	-
Acquisition de matériel et d'outillage	33 860	554	554
Paielements de transfert	9 052 217	3 382 843	3 382 843
Autres subventions et paiements	29 590	21 704	21 704

Dépenses budgétaires par article courant pour l'exercice financier 2025-2026
(en milliers de dollars)

Article courant	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2026	Dépensées durant le trimestre terminé le 30 juin 2025	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Dépenses budgétaires brutes totales	10 893 794	3 701 964	3 701 964
Moins les revenus affectés aux dépenses :			
Droits et privilèges	63 784	4 460	4 460
Services de nature non réglementaire	39 281	4 942	4 942
Services de nature réglementaire	137 925	60 474	60 474
Services aux autres ministères gouvernementaux	5 699	-	-
Total des revenus affectés aux dépenses	246 689	69 876	69 876
Dépenses budgétaires nettes totales	10 647 105	3 632 088	3 632 088